



Communauté métropolitaine  
de Montréal

Le 30 septembre 2016

Madame Caroline Cloutier  
Coordonnatrice du secrétariat de la Commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

1002, rue Sherbrooke Ouest  
Bureau 2400  
Montréal (Québec)  
H3A 3L6

514-350-2550  
514-350-2599

**Objet : Projet de réseau électrique métropolitain de transport collectif**

Madame Cloutier,

Veuillez trouver ci-après la réponse aux questions soumises par la Commission le 28 septembre 2016.

Question :

*« En page 84 de votre Plan métropolitain d'aménagement et de développement, vous proposez la création d'un comité de travail pour procéder à une analyse d'opportunité sur l'identification de nouvelles aires TOD dans le Grand Montréal.*

*Est-ce que ce comité est en place et actif ? S'est-il penché sur les implications du RÉM sur les TOD ? »*

Réponse :

Comme le mentionne l'encadré de la page 84, le comité de travail a été proposé suite aux demandes qui ont été exprimées pour l'ajout d'aires TOD (Transit-oriented development) dans le cadre de la consultation publique sur le projet de Plan métropolitain d'aménagement et de développement en 2011. À ce jour, le comité de travail n'a pas été mis en place.

Veuillez agréer, Madame Cloutier, mes salutations distinguées.



Suzy Peate  
Coordonnatrice à l'aménagement du territoire métropolitain